



Guide pour la gestion des déchets en entrepôt

1. Principe Général de Gestion des Déchets en Entrepôt

La gestion des déchets doit respecter les quatre grands principes suivants :

- **Prévention** : Limiter la production de déchets en optimisant les processus de stockage, de manipulation et de conditionnement.
 - **Réduction** : Minimiser la quantité de déchets générés.
 - **Recyclage et réutilisation** : Favoriser le recyclage et la réutilisation des matériaux dans la mesure du possible.
 - **Élimination responsable** : Garantir que les déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés soient éliminés de manière respectueuse de l'environnement.
-

2. Tri des Déchets

2.1 Types de Déchets

Les déchets générés dans l'entrepôt peuvent être répartis dans les catégories suivantes :

- **Cartons et papiers** : Cartons d'emballage, notices, brochures, etc.
- **Plastiques** : Films plastiques, enveloppes plastifiées, etc.
- **Métaux** : Canettes, boîtes métalliques, matériaux en métal divers.
- **Déchets alimentaires** : Emballages alimentaires, restes de nourriture (le cas échéant).
- **Déchets électroniques** : Équipements obsolètes, piles, etc.
- **Déchets résiduels** : Déchets non recyclables (mouillés, souillés, etc.).

2.2 Procédures de Tri

- **Zone de tri dédiée** : Des zones spécifiques doivent être créées dans l'entrepôt pour chaque type de déchet. Ces zones doivent être clairement identifiées et accessibles.
- **Formation du personnel** : Une formation régulière doit être dispensée aux employés pour sensibiliser au tri des déchets. Cela inclut l'apprentissage des symboles de recyclage et des bonnes pratiques.
- **Emballages en double** : Tous les emballages doivent être séparés (cartons, plastiques, films) et déposés dans les bacs de tri appropriés avant toute élimination.

2.3 Fréquence de Recyclage

Les déchets triés doivent être évacués régulièrement vers les filières de recyclage. Cette fréquence doit être ajustée selon le volume des déchets produits, mais au minimum une fois par semaine.

3. Requalification des Déchets : Exemple des Cartons

3.1 Tri des Cartons

Les cartons doivent être soigneusement dépliés et stockés à part pour éviter leur contamination. Les cartons doivent être exempts de tout autre matériau (plastique, métal, déchets alimentaires).

3.2 Requalification des Cartons

- **Cartons réutilisables** : Les cartons en bon état doivent être réutilisés pour le stockage des produits ou pour l'expédition de marchandises. Ils peuvent également être proposés à des partenaires ou à d'autres entreprises dans une logique de réutilisation.
- **Cartons à recycler** : Les cartons endommagés ou ne pouvant pas être réutilisés doivent être envoyés vers une filière de recyclage.
- **Contrôle de la qualité des cartons** : Avant réutilisation ou recyclage, un contrôle systématique doit être effectué pour vérifier qu'ils ne sont pas souillés ou contaminés (par des produits chimiques ou alimentaires).
- **Déchiquteuse et asilage** : il est recommandé aux Entrepôts membres du réseau Stockoss de s'équiper d'une déchiquteuse de carton. Les

morceaux de cartons sont ensuite utilisés pour l'asilage des colis.

3.3 Politique d'achat de Cartons Recyclés

Lors de l'achat de nouveaux cartons, une priorité doit être donnée aux cartons fabriqués à partir de matériaux recyclés, afin de soutenir une économie circulaire.

4. Gestion des Déchets Spécifiques

4.1 Déchets Électroniques

- **Collecte séparée** : Tous les déchets électroniques (piles, batteries, appareils défectueux) doivent être collectés dans des bacs spécifiques et évacués dans des points de collecte agréés.
- **Non élimination dans les bacs classiques** : Les équipements électroniques ne doivent jamais être jetés dans les poubelles classiques ou dans les zones de recyclage de base.

4.2 Déchets Alimentaires

- **Séparation et collecte** : Si des déchets alimentaires existent dans l'entrepôt (par exemple, dans les cantines), ils doivent être séparés des autres types de déchets et envoyés vers une filière de compostage ou de valorisation organique.
-

5. Engagement envers l'Économie Circulaire

L'entrepôt s'engage à adopter des pratiques qui soutiennent l'économie circulaire. Cela inclut :

- **Optimisation de la consommation de ressources** : Réduire l'utilisation de ressources non renouvelables dans les processus logistiques.
 - **Partenariats avec des entreprises de recyclage** : Développer des partenariats avec des entreprises locales pour promouvoir la collecte, la réutilisation et la valorisation des déchets.
 - **Suivi et amélioration continue** : Un suivi continu des performances en matière de gestion des déchets sera mis en place pour améliorer régulièrement les pratiques et ajuster les procédures selon les nouvelles réglementations et innovations dans le domaine du recyclage.
-

6. Sensibilisation et Formation

6.1 Plan de Sensibilisation

Une campagne de sensibilisation sera organisée régulièrement afin de rappeler à l'ensemble du personnel les bonnes pratiques de gestion des déchets. Cette sensibilisation pourra prendre la forme de réunions, affichages ou supports numériques.

6.2 Formation Continue

Le personnel devra suivre des sessions de formation initiale à l'entrée de l'entrepôt dans le réseau Stockoss, et des sessions de mise à jour sur la gestion des déchets et les procédures de tri au moins une fois par an.

7. Suivi et Reporting

Le suivi des déchets sera assuré par un responsable désigné qui devra :

- **Collecter des données sur la quantité de déchets générés** et leur taux de recyclage.
 - **Produire un rapport annuel** sur la gestion des déchets, dans le cadre de notre engagement RSE, afin de mesurer les progrès réalisés et définir de nouvelles actions d'amélioration.
-

Conclusion

Cette charte doit être suivie par tous les collaborateurs de l'entrepôt dans une démarche de transparence, de rigueur et de respect de l'environnement. En appliquant ces pratiques de gestion des déchets, nous contribuons à la préservation de notre planète, tout en renforçant notre engagement envers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).